



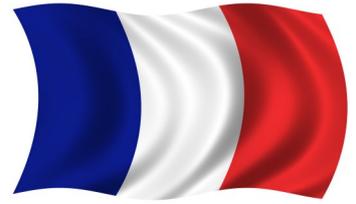
CHARANTONNAY - INFOS

AVRIL-MAI-JUIN 2017

DATE	MANIFESTATION	COORDONNEES	LIEU	HEURE
Je 13/04	Conseil communautaire à Charantonay		Salle A. Guinet	19h30
Di 23/04	Elections présidentielles - 1 ^{er} tour		Salle A. Guinet	8h-19h
Ve 28/04	Trophée des Associations		Salle A. Guinet	19h
Di 30/04	Thé dansant	Club des Lilas	Salle A. Guinet	14h30
Di 30/04	Stage	D'Full	Dojo	
Di 07/05	Elections présidentielles - 2 ^{ème} tour		Salle A. Guinet	8h-19h
Lu 08/05	Commémoration de la fin de la guerre 1939-1945		Monument aux morts	9h30
Sa 13/05	Cours sophrologie	CLAS	Préfabriqué	9h-10h15 et 10h30-11h45
Sa 13/05	Soirée cabaret	Comité des fêtes 06 77 00 62 94	Salle A. Guinet	19h30
Sa 13/05	Stage	Full & Light	Dojo	
Ma 16/05	Conseil municipal		Salle du conseil	20h30
Je 18/05	Don du sang		St Georges	16h-19h
Sa 20/05	Jardiner autrement	Syndi. Riv 4 val 04 74 59 73 08	St Georges Jardins familiaux	9h-12h
Sa 20/05	Café des arts	CCCND 04 78 40 53 50	Heyrieux	20h
Je 25/05	Challenge Damien Pommier	ACFC	Stade	journée
Di 28/05	Fête des mères			
Di 28/05	Randonnée VTT et marche	VCC38	Stade	Inscriptions de 7h à 10h
Di 11/06	Elections législatives - 1 ^{er} tour		Salle A. Guinet	8h-18h
Je 15/06	Journée de l'athlétisme à l'école			
Ve 16/06	Kermesse des écoles	Tous pour les enfants		A partir de 15h30
Sa 17/06	Cours sophrologie	CLAS	Préfabriqué	9h-10h15 et 10h30-11h45
Di 18/06	Fête des pères			
Di 18/06	Elections législatives - 2 ^{ème} tour		Salle A. Guinet	8h-18h
Sa 24/06	Fête de la musique	Comité des fêtes		À partir de 18h
Me 28/06	Réunion publique - mutuelle village		Salle A. Guinet	19h00
Sa 01/07	Course de caisses à savon	CCCND	Bonnefamille	



UN PETIT AIR D'ITALIE



Le groupe de sept personnes qui s'est déplacé en Italie à l'automne dernier se retrouve maintenant entouré d'une grande partie de la population. Cette idée de jumelage avec Tavagnasco, village piémontais de 800 habitants a enchanté les charantonnois (pour preuve les petits déjeuners de l'Italie).

Quatre élus de Tavagnasco avaient fait le déplacement. Pierre Louis Orelle les a accueillis avec quelques phrases italiennes.

Il a souligné l'intérêt du jumelage : "une invitation à l'ouverture et au rapprochement des peuples,... pour construire une réelle citoyenneté européenne et permettre échange, partage et découverte du patrimoine historique, naturel et artistique".

Cette fête en l'honneur de l'Italie était très attendue et a été préparée avec soin par le comité de pilotage du jumelage. Rien ne manquait : drapeaux, ballons, fanions, décorations sur les tables, arbres à souhaits, la salle des fêtes fut parée de vert blanc rouge mais également de bleu blanc rouge.

Une boîte à photos permit à chacun d'immortaliser l'instant et de garder un souvenir de cette première soirée italienne. Un grand merci à la personne qui offrit le buffet apéritif et à Mr. Djourhi pour avoir remis gracieusement un jambon cru pour cet événement.

L'animation fut couverte par un chanteur qui tout au long de la soirée passa du saxophone au synthé et a ainsi joué son répertoire italien, ce qui permit aux danseurs de tourbillonner gaiement. Paolo Torno, 1er adjoint, a lui aussi poussé la chansonnette et nous a surpris avec ses talents de chanteur, des moments chaleureux et conviviaux. Paolo Torno et Pierre Louis Orelle ont pu échanger sur l'intérêt de cette initiative, qui à la fois rassemble les habitants et permet la découverte.



Le samedi matin fut consacré à une visite de Lyon, au quartier de la Croix-Rousse et à la cathédrale de Fourvière où un guide a pris soin de raconter l'histoire de sa construction. Le restaurant de notre village a ensuite composé un repas "local" où salade lyonnaise et quenelles de brochet sans oublier le traditionnel gratin dauphinois ont régalé nos hôtes. Des cadeaux (livres, panier gourmand avec produits locaux) ont été échangés de part et d'autre en signe d'amitié.

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

LA JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT n'a pas eu le succès escompté par la municipalité et le SMND.

Une vingtaine de participants dont Laurent Chapot (agent technique en charge de l'environnement) ont nettoyé les abords du village en ramassant des débris mais également un poste de radio, des plaques de polystyrène... et autres objets qui auraient dû atterrir directement à la déchetterie.

Fin mars, durant les TAP, les enfants ont planté des arbres avec le concours de Laurent Chapot.

La commission "ENVIRONNEMENT" va réfléchir à un autre concept pour que plus de charantonnois se sentent concernés par le sujet.





🐦 ACCA : PLANTATIONS

Notre **PAYSAGE BOCAGER** a bien changé ces dernières décennies. Alors qu'il constitue un élément essentiel de la protection de l'environnement, victime des remembrements, les haies ont en partie disparu.

Ces changements dont l'homme est le principal responsable, ont dans certaines parties du territoire, accéléré le processus d'érosion et favorisé les inondations. Les haies retiennent l'eau et permettent son infiltration dans les nappes phréatiques. Si elles sont retirées, l'eau s'écoule sans s'infiltrer. De plus, les haies ont un rôle d'abri pour les animaux et les oiseaux.



Forte de cette constatation, l'**ACCA** locale, aidée financièrement par la **FEDERATION DEPARTEMENTALE DE LA CHASSE EN ISERE**, et en partenariat avec le **LYCEE AGRICOLE DE ST ISMIER** (38) a permis la plantation de 450 arbustes à la Renardière (en descendant Mollard Gagnoud) sur un terrain **prêté par la municipalité en 2016 pour une période de 25 ans**. Dix espèces différentes d'arbustes ont été plantées par 22 élèves de 1^{ère} Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune). Les oiseaux auront des baies à picorer et du feuillage pour s'abriter ou se cacher tout au long de l'année grâce à la variété d'espèces. Une fois encore l'ACCA de Charantonnay s'investit et favorise le développement de la faune et de la flore sur notre commune.)



⚠️ TRAVAUX

- Afin de sécuriser l'enceinte des **ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE** et ainsi se mettre en conformité avec les nouvelles réglementations en vigueur, la municipalité a fait installer deux nouveaux portails équipés de visiophones. Cela permettra d'ouvrir le portail en toute sécurité.

- Dans la continuité de la rénovation de la **SALLE DES FETES**, les toilettes ont été remises aux normes et le hall a été repeint fin mars par les entreprises Phild'eau et Chemin.

🗨️ SECURITE

LE 1^{ER} DECEMBRE 2016 une réunion avait lieu sur le thème de la sécurité animée par le lieutenant Saby

Mr Pierre-Louis Orelle, maire de Charantonnay, propose de mettre en place un dispositif « **PARTICIPATION CITOYENNE** » une façon d'associer les élus et la population de la commune ou d'un quartier à la sécurité de leur environnement, avec des référents volontaires en lien avec la gendarmerie afin de recueillir des informations sur des comportements suspects, des incivilités...

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie ou sur accueil@charantonnay.fr

🚗 RADAR PEDAGOGIQUE

Afin de sensibiliser et responsabiliser les automobilistes et les motards, la municipalité a acquis un radar pédagogique mobile en 2016. Durant quelques mois il a été placé à l'entrée du village et les entrées et sorties des véhicules ont été enregistrées. En moyenne 61 entrées et 57 sorties par heure. Ce trafic représente en moyenne par semaine 10 550 véhicules entrants et 9920 véhicules sortants.

Les véhicules entrent dans le village en vitesse moyenne à 51 km/h et en sortent à 57 km/h. Durant la période de mesure (28 sept au 28 jan), 277 chauffards ont été mesurés à plus de 100 km/h au droit du radar dont 78 dans le sens entrant.

La commission va le déplacer régulièrement pour que les chauffeurs se rapprochent de plus en plus des 50 kms obligatoires en agglomération et 30 km/h sur certaines zones.



🔔 ECOLES

• ECOLE ELEMENTAIRE

Durant le dernier trimestre scolaire, les CE2 vont se rendre à la **PISCINE** une fois par semaine à partir du 5 mai soit 8 séances.



Les CM2 **CORRESPONDENT** avec une classe de même niveau de St Jean de Bournay et échantent des histoires.

Une sortie à caractère historique est prévue à **LYON** pour les CM1.

Un **PROJET THEATRE** est en cours pour les CE2/CM1 et pour les CE1/CE2;

Les CP et les CP/CE1 visiteront la **FERME AUX ESCARGOTS**.



• ECOLE MATERNELLE

La sortie scolaire aura lieu le 6 juin.

KERMESSE LE 16 JUIN

🔔 JARDINER AUTREMENT

LE SYNDICAT DES 4 VALLEES organise un stage gratuit d'initiation aux pratiques du JARDINAGE ECOLOGIQUE "jardiner autrement"

LE SAMEDI 20 MAI de 9H à 12H

à St Georges d'Espéranche aux jardins familiaux

ATELIER 1 : comment démarrer mon jardin

ATELIER 2 : entretenir au quotidien sans pesticide

ATELIER 3 : la fabrication de nichoirs à coccinelles

INSCRIPTION OBLIGATOIRE au :

04 74 59 73 08 ou par mail charlotte.penel@riv4val.fr en précisant le lieu de formation : St Georges ,votre nom, prénom, Tél et Mail.



~ CONSEIL MUNICIPAL

Il a été voté en **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS** qu'il n'y aurait pas d'augmentation sur la taxe d'habitation ainsi que sur la taxe foncière et cela pour la deuxième année consécutive. Le **BUDGET 2017** était à l'ordre du jour : réalisé avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement mais bien sûr en maintenant la qualité et le niveau de services rendus à la collectivité, de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt, d'aller chercher des subventions auprès de la région, du département ou auprès de l'Etat chaque fois que possible.

Le budget d'assainissement dans sa section d'exploitation s'établit à 153 000 € et en section d'investissement à 401 000 € en intégrant les reports 2016, en dépenses comme en recettes. Quant au budget communal, la section de fonctionnement s'élève à 1 226 260 € tandis que la section d'investissement a été voté à 780 000 € en dépenses comme en recettes.

2017 sera l'année du démarrage des travaux de la grange « Maison Maritano » ce qui la transformera d'ici 2018 en salle socio-culturelle.

Déjà les écoles ont été sécurisées et ce sera prochainement le tour de l'allée du city-park. La mise en conformité (Adap) se fera cette année à l'église et à la salle des fêtes pour rendre les bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le local technique communal va être agrandi, travail qui va se faire en régie grâce aux compétences des agents techniques. La salle des fêtes va être équipée d'un nouveau four et d'un lave-vaisselle.

La requalification du centre-bourg nécessite une étude qui vise les aménagements extérieurs. Une demande de subventions a été votée dans le cadre du contrat ruralité. Le conseil a voté le transfert de compétence optionnelle « Eclairage Public » à partir du 1^{er} avril 2017 au Syndicat des Energies du Département de l'Isère. Le SEDI va faire la maintenance du parc « Eclairage Public ». Plusieurs coffrets vont être mis en conformité et les globes changés en LED ce qui engendrera de sérieuses économies. Ces travaux seront subventionnés à 90%. Le conseil a voté également les subventions aux associations.

🏆 CHAMPION

Les **18 ET 19 MARS**, **BAPTISTE BRIZIN** (du Barroz) a disputé la finale de coupe de France minimes de **ROLLER HOCKEY** à Paris.

Sélectionné dans l'équipe de la région Auvergne Rhône-Alpes, il a tenu son rôle dans la cage. Malgré un grand regret de finir au pied du podium, cette aventure restera pour lui une belle expérience.

Depuis, Baptiste a rejoint son club des Frelons de Varcès. Actuellement 2^{ème} du championnat, l'équipe continue son effort pour participer à la demi-finale du championnat de France au mois de mai.



INFORMATIONS

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

RENTREE 2017

Les inscriptions débuteront dès le **4 MAI** jusqu'au **24 MAI 2017**

Il faut d'abord se présenter à la mairie avec les pièces suivantes :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille

Ensuite, prendre rendez-vous avec la directrice de école et venir avec le certificat de pré-inscription délivré par la mairie et le carnet de santé .

En cas de demande de dérogation, demander le formulaire en mairie.

TEL MAIRIE : 04 74 59 01 42

TEL ECOLE MATERNELLE : 04 74 59 00 95



Commune de Charantonnay
Centre Communal
d'Action Sociale

LE CCAS EN 2017

Le **BUDGET** de fonctionnement 2017 s'établit à **6330 €** en dépenses comme en recettes. **FABIEN BICHET**, vice président, souligne qu'en 3 ans de mandat, aucune dotation communale n'a été effectuée par la commune et cela grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics.

L'ACTION ESTIVALE du CCAS permet aux personnes âgées ou à mobilité réduite qui utilisent un prestataire annuellement pour leur repas de bénéficier d'un prestataire de remplacement durant les congés d'été. Il a été voté qu'une somme maximum de 3.45 € sera allouée par repas, le montant exact étant déterminé par le prix habituel et le prix du prestataire choisi par la commune. Cette action a pour but de limiter l'impact des congés d'été sur le montant des repas de ces personnes déjà fragilisées par le changement.

Le groupe de travail "**COLIS DES ANCIENS**" continue sur sa lancée de mutualisation qui devraient permettre à une douzaine de communes de les acheter chez un même fournisseur et ainsi bénéficier des meilleurs tarifs possibles. Les consultations sont en cours.

98 personnes étaient présentes au repas des seniors le 18 janvier. (75 personnes bénéficiaires, 9 élus et 14 invités).

Une **CAMPAGNE DE DONS** va être lancée par le CCAS. Le donateur, tout en agissant concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté près de chez lui, bénéficie des déductions fiscales prévues par la loi c'est à dire 66% du don déductible d'impôt pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

La **COMMISSION SOLIDARITE DE LA CCCND** aimerait utiliser la transversalité des commissions pour la **MARCHE DES COLLINES** qui aura lieu le **10 SEPTEMBRE**.

Monsieur le Maire fait part au CCAS de la volonté de la CCCND de développer la vie sociale.. Un stagiaire va être recruté pour faire un diagnostic de l'existant sur les communes de St Georges, Roche, Bonnefamille et Charantonnay. Des actions seront alors lancées (qui pourraient être financées partiellement par la CAF).

INFO CCAS

La commission permanente du **CCAS** et en particulier **MYRIAM DJOUHRI** tient à parler de l'association "**MAIN DANS LA MAIN DANS L'ISERE**"

L'association "main dans la main dans l'Isère" recueille auprès des distributeurs des produits frais avec date de péremption en date du jour. Elle les regroupe en colis qu'elle revend (le jour même) à **2 €** après une inscription annuelle de **15 €**.

Si vous connaissez quelques difficultés financières ou si vous souhaitez lutter contre le gaspillage alimentaire, n'hésitez pas à appeler le **06 45 54 95 60** ou ammi38@hotmail.fr

CCAS : SOPHROLOGIE

Deux séances d'initiation à la sophrologie ont été dispensées le **SAMEDI 18 MARS** par Joëlle ROCHETTE (sophrologue à Valencin). La sophrologie est une approche personnelle permettant de trouver des ressources en soi-même, de les développer et de les adapter à nos besoins et objectifs.



Fort de ce succès, le CCAS par le CLAS propose deux nouvelles dates :

SAMEDI 13 MAI ET SAMEDI 17 JUIN
(9H-10H15 ET 10H30-11H45 pour les 2 dates)

INSCRIPTIONS en Mairie (un seul cours par personne et par date) au prix de **16€** par cours à régler uniquement par chèque à l'ordre du CLAS Charantonnay.

DECHETS VERTS

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure **LE PRINCIPE GENERAL D'INTERDICTION DU BRULAGE** à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales.

Ainsi il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures...

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou vous pouvez également faire votre compost. Des composteurs sont toujours en vente en mairie au prix de 20 €.

Il est aussi interdit de brûler toute autre matière (plastiques...) que ce soit à l'air libre ou dans vos cheminées, ces pratiques déplorables sont malheureusement courantes.



INFORMATIONS

✉ MUTUELLE VILLAGE

Chacun a reçu dans sa boîtes aux lettres, le questionnaire s'y rapportant mi-février.

75 réponses sont parvenues en mairie. Si vous avez oublié de nous transmettre le vôtre, pas de panique, il est toujours temps de vous faire connaître. Le comité de pilotage va se réunir très prochainement pour prendre connaissance des propositions faites par les mutuelles.

Nous vous informerons dès qu'une décision sera prise en concertation avec le CCAS de St Georges d'Espéranche.

Une **REUNION PUBLIQUE** est prévue le **28 JUIN A 19H00** à la salle Alphonse Guinet avec les mutuelles choisies pour qu'elles vous expliquent leur fonctionnement et leur couverture. Vous pourrez alors leur poser toutes vos questions pour vous aider dans votre choix.

Aucun démarchage à domicile pour la mutuelle village, attention aux arnaques !

👁 INFOS PRATIQUES : TARIFS

LOCATION SALLE A.GUINET (Pour les particuliers de Charanton-nay) : 1 jour = 320 €

2 jours = 520 €

Caution = 600 €

LOCATION PETITE CANTINE (Pour les particuliers de Charanton-nay) : 1 jour = 280 €

2 jours = 380 €

Caution = 250 €

LOCATION MATERIEL :

Chaise (/jr) = 1,70 €

Table (/jr) = 5 €

Caution = 150 €

FAX : 0,50€/page

PHOTOCOPIE : 0,18€/page (noir et blanc A4 recto)

🕒 INSCRIPTIONS FAMILLES RURALES

INSCRIPTIONS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ETE

Accueil de loisirs 3-11 ans

OUVERTURE du 10 juillet au 4 août et du 28 août au 1er septembre.

Sorties, camps, initiation, découverte musicale, nature, artistique, sportive, culturelle...

INSCRIPTIONS samedi 13 mai de 9h00 à 11h45 au bureau Familles Rurales à St Georges

samedi 20 mai de 9h00 à 11h45 à l'accueil de loisirs à Charantonnay

Documents à télécharger sur alsh38790.jimdo.com

🏠 CARTES D'IDENTITE

Depuis **MARDI 21 MARS**, les Cartes Nationales d'Identités ne sont plus instruites à la Mairie.

Huit communes du territoire sont habilitées à traiter les demandes (l'Isle d'Abeau, Bourgoin-Jallieu, La Côte Saint André, La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Crémieu, Roussillon et Vienne). Ces communes sont équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales. Cet équipement informatique sécurisé permet de numériser la demande de carte et de scanner les empreintes digitales du demandeur. L'objectif des pouvoirs publics est de sécuriser les dispositifs et ainsi limiter la fraude, notamment l'usurpation d'identité.

Une 9ème commune sera disponible (Villefontaine) à partir de mi-avril.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Attention : la pré-demande de CNI ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet en prenant rendez-vous dans une commune habilitée. Vous devrez également aller y retirer votre pièce d'identité.

Il n'y a pas d'obligation à aller dans une de ces 9 communes. Toute commune équipée, même dans la Loire, Rhône, Savoie,... peut recevoir votre demande.

Pour plus de renseignements : www.isere.gouv.fr actualités.

🎵 CAFE DES ARTS

Dans le cadre de sa programmation culturelle « **COLLINES EN SCENE** », la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné organise le café des Arts le **20 MAI 2017**, à la **médiathèque d'Heyrieux**.

Les artistes sélectionnés dans le cadre des auditions menées par le service jeunesse le 11 Mars dernier, se produiront lors de cet évènement gratuit et ouvert à tous.

Au programme : différents styles de musique proposés : électro pop/rock, alternatif/acoustique, chansons françaises, rap, beatbox mais également plein de surprises avec une cracheuse de feu, des expositions photos, etc...

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES auprès de la médiathèque d'Heyrieux au **04.78.40.53.50**.

Attention, nombre de places limité !





ASSOCIATIONS



COMITE DES FETES

REPAS SPECTACLE CABARET

SAMEDI 13 MAI 2017 à 19H30 Salle Alphonse Guinet

Repas adulte : 39 € Repas enfant : 20 €

Réservation au 06 77 00 62 94 ou 06 17 86 82 05 avant le 6 mai 2017

FETE DE LA MUSIQUE

Le Comité des Fêtes de Charantonay et le Sou des Ecoles sont en pleins préparatifs pour organiser la Fête de la Musique 2017

SAMEDI 24 JUIN 2017

A PARTIR DE 18H00

Au programme : danse, musique, chant.... buvette et restauration sur place. Animation jusqu'au bout de la nuit...
Nous comptons sur les Charantonnois. Merci !

FULL & LIGHT

PORTES OUVERTES DU 19 AU 22 JUIN

En famille, Entre amis... Découverte, Initiation... Entrée libre...

FULL CONTACT - LIGHT CONTACT

Enfants-Jeunes (7-12 ans)

Mardi 18h30-19h30 - Salle des Fêtes

Jeudi 17h15-18h15 - Dojo

Ados-Adultes (dès 13 ans)

Lundi 19h30-21h - Dojo

Mardi 19h30-21h - Salle des Fêtes



PRÉPARATION PHYSIQUE GÉNÉRALE

Circuit Training Cardio & Musculaire (dès 15 ans)

Lundi 18h15-19h15 - Dojo

Jeudi 18h15-19h15 - Dojo

RENSEIGNEMENTS : 06 84 71 42 11 - fullandlight@free.fr

CLUB DES LILAS

CONCOURS DE BELOTE



Le concours de belote du **VENDREDI 10 MARS** a rassemblé **52 doublettes**. Tous les participants gagnants et perdants ont été primés.

Une **tombola** était tirée en fin de concours, offrant de nombreux lots.

Tous ont pu se régaler avec un large choix de gâteaux et bugnes "maison" confectionnés par les membres du club.

Grande satisfaction pour la présidente **Christiane MOREL**. Bonne après midi pour tous.

Prochaine manifestation :

THE DANSANT

DIMANCHE 30 AVRIL

14H30 avec PHIL MUSETTE

ECOLE DE MUSIQUE - FINANCEMENT PARTICIPATIF

Participez à la grande aventure de la musique en soutenant L'ECOLE DE MUSIQUE ST GEORGEOISE.

Retrouvez nous sur ulule.com ou téléphonez au 06 95 71 08 82 (chaque don donne droit à une déductibilité fiscale de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises).

Pour connaître les contre parties, rendez-vous sur ulule.com à compter du **01 MAI 2017**.

Et à bientôt pour un événement musical exceptionnel !



ASSOCIATIONS

 VCC

 FUMETSU NO YUME

CHARANTONNAY TROPHEE PHILIPPE ROUSSELIN

RANDONNEE

VTT



Circuits de 15, 25, 38 et 50Km
du débutant au confirmé!

+ RANDONNEE PEDESTRE

Trail non chronométré possible sur les parcours MARCHE



Circuits de 10 et 15 Km

Dimanche

28 MAI 2017

Inscriptions de 07h00 à 10h00

Manifestation organisée par le Vélo Club de CHARANTONNAY
en collaboration avec l'association KILLIAN.
1 € par participant reversé -

Départ du stade

Renseignements : Tel. 06 29veloclubcharantonnay 0607 82 01 92

<https://sites.google.com/site/>

<http://www.associationkillian.org>



Ne pas jeter sur la voie publique



Le 6 MAI 2017, notre association organise, en partenariat avec le magasin Déclic Ludik de Bourgoin-Jallieu, une **INITIATION AUX JEUX DE SOCIETE** à Charantonnay au préfabriqué près de la bibliothèque.

L'événement commence à 10H et se terminera à 22H.

AU PROGRAMME, nous vous proposerons divers jeux que nous avons testé pour vous, afin de vous procurer une meilleure expérience de jeux. Grâce à notre partenaire, une vente de jeux sera organisée pour que vous puissiez acheter vos coups de cœur et enfin pour les puristes, le *Zombicides* sera présent, avec aussi le *wasabi* ou encore le *8 minutes pour un empire*.

Cet événement a pour but de nous réunir dans la bonne humeur autour de notre passion, et de vous faire partager un bon moment entre amis ou en famille. Il sera **gratuit, ouvert à tous et à toutes, petits et grands**, nous vous proposerons aussi une buvette avec boissons, hot-dog, etc...

Pour information, notre association propose deux séances par mois. Nous nous réunissons les samedis à partir de 15h jusqu'à 18h, pour de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter sur notre Facebook, ou encore notre Twitter.

CONTACT : fumetsunoyume@gmail.com

TROPHEE DES ASSOCIATIONS

Une nouveauté au sein de la commission "VIE ASSOCIATIVE" : La première soirée "TROPHEE DES ASSOCIATIONS" aura lieu

le **VENDREDI 28 AVRIL** à partir de **19H**

Cette soirée a pour but de mettre en valeur les associations du village. Toutes les associations ont été invitées à s'inscrire. Elles peuvent encore le faire jusqu'au 15 avril.

La soirée débutera par une démonstration de l'association Twirl'Dance (trop jeune association pour participer au Trophée).

La soirée se déroulera ensuite en 2 temps entrecoupés par une composition personnelle de Imagin'art :

- chaque association nomme une ou un bénévole à qui la municipalité va remettre un trophée.

- Un jury composé de personnes impartiales élira ensuite 4 bénévoles (nominés par leur association) parmi 4 catégories choisies (- de 20 ans, + de 20 ans, sportif - de 20 ans, sportif + de 20 ans).

Vous faites partie du tissu associatif ou non, n'hésitez pas à venir encourager les bénévoles qui tout au long de l'année œuvrent pour l'animation du village. Un pot convivial clôturera la soirée.

1^{er} Trophée des Associations

Fier de ton Action